



Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Doische, le 29 septembre 2016

A l'attention de

Monsieur/Madame

.....
.....
.....

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **31 mars 2016 à 19 heures 00** à la Maison communale, Salle du Conseil.

<h2 style="text-align: center;">Ordre du jour</h2>
--

SEANCE PUBLIQUE

1. Secrétariat - Séance du 25 février 2016 - Approbation du procès-verbal

2. Finances - Compte 2015 : Approbation

3. C.P.A.S. - Compte 2015 - Approbation

4. Finances - F.E. Vaucelles - Compte 2015 : Approbation

5. Finances - F.E. Gochenée - Compte 2015 : Approbation

6. Tourisme - Fusion des Maisons du Tourisme - Structure de la nouvelle asbl : Approbation

7. Patrimoine - Convention de mise à disposition à titre précaire & gratuit de l'ancien local de Niverlée Pelote situé à la Plaine des Sports à 5680 Doische, rue Martin Sandron - Approbation

HUIS CLOS

8. Personnel - Recrutement d'un agent administratif D6 (h/f) : Désignation - Information
9. Contentieux fiscal : Saisie immobilière : Décision
10. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 21 périodes/semaine - A partir du 29/02/2016. Mademoiselle CAUFRIEZ Sophie - Ratification de la délibération du Collège communal du 01 mars 2016
11. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Encadrement des activités de psychomotricité pour l'année scolaire 2015-2016. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 2 périodes/semaine - Du 26/1/2016 au 30/6/2016. Madame GUION Laurence - Ratification de la délibération du 26 janvier 2016
12. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 2 périodes/semaine du 26/1/2016 au 30/6/2016. Madame Marine MARION - Ratification de la délibération du Collège communal du 26 janvier 2016
13. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 26 périodes/semaine du 29/1/16 au 1/2/16. Mademoiselle BAJO Edyle - Ratification de la délibération du Collège communal du 28 janvier 2016

Par le Collège,

Le Directeur général,
Sylvain Collard

Le Président,
Pascal Jacquiez

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général f.f pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.